



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 87 – 10 novembre 2022

Faits saillants

- Vers de possibles arbitrages budgétaires pour respecter le mécanisme du frein à l'endettement
- Accord sur des contrats pour l'acquisition de groupes électrogènes d'une puissance totale de 280 MW
- Augmentation des risques pour le secteur financier (Finma)

Guerre en Ukraine

Réfugiés : La Suisse a reconduit le statut de protection provisoire pour les réfugiés en provenance d'Ukraine jusqu'en mars 2024. Le Conseil fédéral a également décidé de prolonger les mesures de soutien en faveur des bénéficiaires du statut de protection S. La Confédération participe à ces mesures à hauteur de 3000 CHF par personne et par an, la somme étant versée aux cantons de manière échelonnée. Selon le Secrétariat d'Etat aux Migrations, près de 68 000 réfugiés ukrainiens ont obtenu ce statut S depuis le début de la guerre.

Macroéconomie

Politique budgétaire : Alors que le budget 2023 soumis au vote du Parlement début décembre respecterait l'équilibre des comptes publics grâce notamment à une budgétisation exceptionnelle des coûts liés aux réfugiés ukrainiens, le Conseil fédéral s'attend à des déficits de financement successifs à hauteur de 1,1 Md CHF en 2024, 3 Mds CHF en 2025 et 3,1 Mds CHF en 2026, conséquence de la détérioration de la conjoncture couplée à un accroissement des dépenses sur certains domaines dont le budget aux armées. Compte-tenu du mécanisme du frein à l'endettement, en place depuis 2003, qui interdit tout déficit structurel, les dépenses exceptionnelles qui pourraient advenir sur la période considérée, devront donner lieu à des recettes nouvelles ou à des transferts de dépenses (à niveau constant). A court terme, des coupes pourraient ainsi intervenir de manière ciblée : armée, agriculture, aide au développement, transport régional ou formation. Le Parlement pourrait prendre les premières décisions préliminaires lors des débats sur le budget.

Commerce extérieur : D'après une enquête de la fédération Commerce Suisse qui regroupe 33 associations professionnelles, 60 % de ses membres indiquent subir lourdement la hausse actuelle des prix des matières premières et un tiers observerait un ralentissement de leur activité. Malgré ces perspectives assombries, la moitié des associations professionnelles relève une progression du chiffre d'affaires, corroborée par la croissance nominale des exportations de la Suisse de +1,3 % en glissement annuel au 3^{ème} trimestre.

Secteur financier

Risques financiers : Selon l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), les risques auxquels le secteur financier fait face se sont significativement accrus en l'espace d'une année du fait des fortes incertitudes liées à la détérioration des perspectives économiques et aux tensions inflationnistes. Outre

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 10/11	Var. vs 03/11
EUR/CHF	0,9841	- 0,3 %
USD/CHF	0,9878	- 2,4 %
SMI	10 904	+ 1,9 %
Taux 10a	1,083 %	- 7,5 pb

l'ensemble des risques déjà identifiés l'an passé en matière de cyberattaques, de blanchiment d'argent ou de crédit pour les hypothèques, la Finma répertorie également désormais un risque d'accroissement des primes de risque (*credit spreads*).

Cryptomonnaies : La Finma a procédé à une révision partielle de son ordonnance sur le blanchiment d'argent en renforçant les dispositions encadrant les opérations de change impliquant des cryptomonnaies. Ainsi, l'achat et la vente de cryptomonnaies nécessitera une vérification d'identité dès lors que le montant de l'opération dépassera le seuil de 1000 CHF par période de 30 jours, en cas de règlements en espèces ou d'acceptation d'autres instruments de paiement sous forme anonyme. La révision partielle de l'ordonnance sur le blanchiment d'argent devrait entrer en vigueur d'ici à la mi-2023.

Relations Suisse-UE : Selon le baromètre de l'Association suisse des banquiers, le nombre d'employés des banques suisses entre fin 2019 et juin 2022 a davantage progressé à l'étranger (+4517) que sur le territoire national (+618), conséquence de la détérioration des conditions-cadres en Suisse du fait de la relation avec l'Union européenne. L'absence d'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE en matière d'accès réciproque au marché des activités bancaires contraint les opérateurs bancaires helvétiques à établir des succursales en Europe pour servir la clientèle communautaire. Pour rappel, cette clientèle européenne représente un quart du volume d'affaires de la gestion de fortune transfrontalière (1000 Mds d'avoirs sous gestion).

Secteurs non financiers

Energie : Le Conseil fédéral a autorisé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) à nouer des contrats pour le recours à des groupes électrogènes de secours pour l'hiver 2022-23. Le Conseil fédéral vise la création d'un *pool* d'une puissance totale d'environ 280 MW afin de consolider la sécurité d'approvisionnement en électricité du pays.

Lors de sa séance du 9 novembre, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du DETEC traitant des enjeux de stockage gazier sur le territoire national. Actuellement, seules les importations permettent de répondre à la demande en gaz naturel, la Suisse ne disposant pas des infrastructures de stockage suffisant. Compte tenu des délais d'identification et de construction des solutions de stockage en sous-sol, d'éventuelles capacités de stockage national ne pourraient s'inscrire que dans une logique de moyen-long terme. Sans pallier les difficultés actuelles d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, ces infrastructures pourraient toutefois participer au renforcement de la sécurité d'approvisionnement énergétique de la Suisse à plus longue échéance en permettant aussi le stockage de l'hydrogène et du méthane. Le Conseil fédéral a donc demandé une clarification des conditions-cadres requises sur les plans légal et financier d'ici fin avril 2023.

Par ailleurs, afin de répondre au besoin de diversification de ses sources d'approvisionnement énergétique, la Suisse aurait importé pour la première fois des hydrocarbures depuis l'Azerbaïdjan pour un montant de 230 M CHF (selon des déclarations cette semaine de l'Ambassadeur d'Azerbaïdjan en Suisse). Plus des deux tiers des réservoirs de pétrole brut sur le territoire suisse seraient aujourd'hui constitués de ces hydrocarbures.

Coopération bilatérale : La Suisse et le Royaume-Uni ont signé le 10 novembre un protocole d'accord sur la coopération en matière de recherche et d'innovation. Celui-ci vise principalement à favoriser le maillage et la coopération entre les acteurs et écosystèmes des deux pays, au premier rang desquels le Fonds national suisse (FNS) et l'agence UK Research and Innovation. Le protocole identifie la « Deep Science » et la « Deep Tech » en tant que domaines prioritaires de coopération.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay